AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

N° 9 Supplément n° 5

PYRENEES ORIENTALES, AUDE, HERAULT, GARD

INFORMATIONS

CARPOCAPSE — Toutes régions

Renouveler la protection lavée par les pluies. Les conditions climatiques observées actuellement vont provoquer une recrudescence d'activité de l'insecte.

TORDEUSE ORIENTALE — Toutes régions

Commencer les traitements sur les fruits devant être récoltés vers le 20 juillet. Ces traitements sont spécialement importants à proximité de certains vergers d'abricotiers où le parasite est actuellement fréquemment observé.

TEIGNE DE L'OLIVIER

Traiter minutieusement les arbres en utilisant un insecticide susceptible d'agir simultanément contre la Teigne et contre les Psylles.

TEIGNE DE LA POMME DE TERRE

(Plaine du Roussillon
(Narbonnais
(Bitterois
(Bas Rhône Languedoc

Pour éviter les dégâts de cet insecte il est prudent de procéder à l'arrachage avant le 10 juillet et à une commercialisation rapide.

Dans le cas de cultures plus tardives, traiter les plants avec du D.D.T. ou de la Dieldrine.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

(Capcir - Cerdagne
(Pays de Sault
(Monts de Lacaune
(Cévennes

Les cultures doivent être protégées en permanence pour éviter l'extension de la maladie qui existe dans quelques foyers.

MOUCHE DES FRUITS

(Plaine du Roussillon
(Narbonnais

Des captures d'insectes sont réalisées quotidiennement par nos postes de piégeage. Assurer la protection des fruits selon nos prescriptions énumérées dans le bulletin n° 9

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux, P/BERVILLÉ

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles, L.L.TROUILLON R.MARIO

DLP -5-7-61 093129

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

Montpellier le 30 Juin 1961

NOTE N° 10

COCHYLIS -

Le deuxième vol de papillons de Cochylis vient d'avoir lieu ; il a particulièrement été constaté à Calvisson et à Massillargues-Attuech (Gard).

Le traitement curatif à base de parathion, diazinon ou malathion qu'il nécessite est à effectuer au début du mois de juillet, dès l'apparition des premiers dégâts.

EUDEMIS -

Le vol de deuxième génération d'Eudémis se poursuit dans la vallée de l'Agly (Maury) les Corbières (St Laurent de la Cabrerisse), le Minervois (Pépieux).

Le traitement préventif qui s'y rapporte est à appliquer dès le 1er juillet.

MILDIOU -

Les violents orages de la nuit du 26 au 27 juin qui, parfois accompagnés de grêle en Roussillon, se sont abattus sur notre région, ont mis en route -partout où la maladie existait déjà- une attaque de mildiou dont les taches seront visibles dès le 4 juillet.

En vue d'éviter les nouvelles contaminations qui se produiraient si d'autres pluies avaient prochainement lieu, il y a intérêt à effectuer, immédiatement avant cette date, un traitement soigné avec un produit dont l'efficacité soit suffisamment persistante.

OIDIUM -

En raison des conditions de croissance de l'année et de la variété des ingrédients utilisés, les attaques de la maladie sont importantes et exigent un traitement sérieux.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON

U
U U

AVIS IMPORTANT

Les demandes de changement d'adresse doivent, pour être prises en considération, être accompagnées de 4 timbres à 0,25 NF

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon
Directeur-gérant : L. BOUYX